

Dispositif d'action et d'information du Cotentin

COVID-19
16 mars au 4 juin 2020

■ Face à la crise sanitaire, l'agglomération du Cotentin a déployé un important dispositif de communication pour informer sur les mesures sanitaires et économiques mises en œuvre pour soutenir les différents acteurs et assurer la continuité des services publics essentiels.

Voici un tour d'horizon des initiatives prises et des leviers d'information utilisés pour les relayer largement auprès des différents bénéficiaires.

Une info actualisée en temps réel pour les usagers

L'agglomération du Cotentin a informé régulièrement ses habitants des modalités de continuité des services publics essentiels pendant la période de confinement (collecte des ordures ménagères, astreintes du cycle de l'eau, transport urbain ou encore système d'accueil pour les enfants des personnels réquisitionnés). Elle a relayé auprès des médias locaux le détail de son Plan de Continuité d'Activités (PCA), expliqué les modalités de maintien des services de proximité et ceux faisant l'objet d'une fermeture (déchèteries, bassins d'apprentissage de natation, école de Musique des Pieux, etc.). L'ensemble des informations a également été publié sur le site Internet et les Réseaux Sociaux (RS) afin de diffuser en temps réel ces données.



f **t** **422 posts** publiés sur les RS

► Le Cotentin | Réduire ses déchets dans Le Cotentin

93 493 visiteurs uniques ont consulté le site : lecotentin.fr

12 communiqués de presse portant sur la continuité de service envoyés

317 questions écrites d'usagers ont été traitées

Maintien des accueils téléphoniques

Une communication dédiée aux agents

Face à la crise sanitaire, le besoin d'informer et de communiquer en interne a été une préoccupation forte pour que chaque agent puisse être sensibilisé sur les mesures prises par la collectivité pour protéger l'ensemble du personnel (qu'il soit en position de travail, télétravail ou en Autorisation Spéciale d'Absence) et sur le déploiement du PCA puis du PRA (Plan de Reprise d'Activités) de la collectivité.

Le confinement a suspendu l'envoi de supports d'information traditionnellement réalisés sous format papier. Aussi, afin d'informer les services sur l'actualité de la collectivité et sur les droits des agents pendant cette situation particulière, trois supports numériques ont été déployés :

- **La lettre des agents** ayant pour objectif d'informer, le plus largement possible, sur l'évolution de la situation ;
- **La lettre des encadrants** ayant pour finalité une sensibilisation du middle management sur les dispositions prises par la Direction Générale ;
- **L'Extranet** sécurisé accessible depuis le site web de la collectivité permettant à tous les agents de disposer d'une information étayée et réactive faisant écho aux principaux thèmes abordés dans les deux lettres.

3 Lettres des agents
envoyées à **650 personnes**

4 Lettres des encadrants
envoyées

Extranet en ligne dès le 8 avril avec
3187 visiteurs

1 messagerie instantanée
« Rocket Chat »

* Données observées pour la période du 1/04 au 4/06/2020

Un dispositif d'info renforcé pour les élus et les communes

Le Président Jean-Louis VALENTIN a réuni en distanciel, à 7 reprises, les élus, membres du Bureau communautaire pour présenter les différentes mesures de soutien. Il a également réalisé différents points d'étapes concernant le déploiement des PCA et PRA de l'agglomération.

À la suite de ces instances, le Président a adressé, par voie dématérialisée, à l'ensemble des élus (titulaires et suppléants) une Lettre des conseillers - Édition Spéciale COVID-19, reprenant de façon synthétique l'ensemble des décisions prises.

Un échange en distanciel avec l'ensemble des Présidents des Commissions de territoire a également été organisé afin de les informer et coordonner l'ensemble des mesures déployées.

L'ensemble du dispositif de soutien a également été relayé auprès des Pôles de Proximité et des communes (notamment pour ce qui est de la continuité des services publics) et publié sur les sites Internet de la collectivité.

- > lecotentin.fr
- > developpement.lecotentin.fr



7 bureaux exceptionnels organisés en visio-conférence

49 décisions de Président

4 Lettres des Conseillers

2 Conférences et 3 Communiqués de presse à caractère institutionnel

4 visites terrain du Président auprès des services



*Données observées pour la période du 1/04 au 4/06/2020

Coup de projecteur sur les actions initiées



Le 26/05/20, Marc LEFEVRE, Président du département de la Manche ; Jean-Louis VALENTIN, Président de l'agglomération du Cotentin ; Yves ASSELINE, Président de la Commission de Territoire et les Conseillers départementaux ont remis la 1^{ère} dotation de masques alternatifs (44 000 exemplaires) aux maires du Val de Saire.

■ Sur le plan sanitaire

► Achat d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) à l'attention des agents et des usagers

pour répondre aux protocoles sanitaires définis : masques chirurgicaux, alternatifs, visières, gants, gel hydro-alcoolique, produits détergents ou encore parois en plexiglass pour les espaces d'accueil. La collectivité a réalisé une commande globale afin d'équiper l'ensemble des services et équipements en temps utile pour la reprise ;

► Kits mesures de prévention et signalétique

pour sensibilisation des services et **1 webinaire** à destination des encadrants sur la prévention des risques psychosociaux ;

► L'opération 1 habitant = 1 masque

en partenariat avec le département et les EPCI de la Manche, pour doter gratuitement tous les habitants du territoire d'un masque alternatif ;

► Liens réguliers avec la communauté médicale

pour accompagner les professionnels dans la gestion de cette crise sanitaire et notamment dans la mise à disposition de sites communautaires pouvant être éventuellement réquisitionnés pour être transformés en centres de dépistages ou de télémedecine.



Coup de projecteur sur les actions initiées

■ Sur le plan économique

> **Suspension des loyers des entreprises** hébergées dans les locaux communautaires, remise gracieuse de 50 à 100% des loyers pour les entreprises ayant subi une baisse d'activité d'au moins 30%, non facturation des prestations des espaces d'activité de Louis Lumière et des Hauts de Quincampoix en mars et avril.

> **Report des délais** pour honorer les factures d'eau et d'assainissement pour les Très Petites Entreprises (TPE) ;

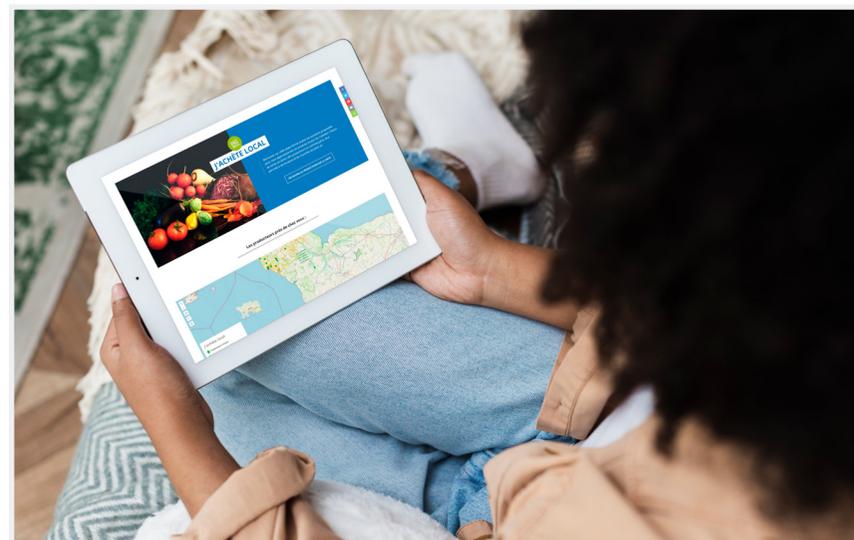
> **Maintien des achats publics** et vigilance quant aux délais de traitement des factures fournisseurs ;

> **Création d'une interface numérique dédiée aux producteurs locaux** afin de mettre en lumière les initiatives de producteurs et commerçants auprès des consommateurs. A ce jour, plus d'une centaine de lieux de distribution ont été recensés et géo localisés à l'échelle du Cotentin ;

> En parallèle de cet outil, une **démarche de sensibilisation** auprès des acteurs de la grande distribution a été opérée afin de les encourager à renforcer leur approvisionnement local ;

> Accélération de la 2^{ème} phase du **Plan de Transition Numérique** au profit des TPE ;

> La Région Normandie et les intercommunalités ont créé le fonds « **Impulsion Relance Normandie** » destiné à accompagner les entreprises de moins de 3 salariés non éligibles au Fonds National de Solidarité (FNS). Ce fond régional a été doté de 429 000 € par l'agglomération.



Mise en place dès le 1^{er} avril, la plate-forme producteurs-consommateurs a rencontré un vif engouement en enregistrant 10 266 visiteurs uniques et plus de 80 producteurs locaux.

Coup de projecteur sur les actions initiées



■ Sur le plan de la proximité et de la continuité de service

- > **Maintien des accueils relatifs à la Petite Enfance** pour les personnels réquisitionnés et d'un service de restauration ;
- > **Poursuite de la collecte des ordures ménagères** et des astreintes ou opérations urgentes du Cycle de l'eau ;
- > **Permanences téléphoniques** pour répondre aux questions des usagers (au sein des Pôles regroupés et des principaux sites de l'administration : siège ; urbanisme et services techniques) ;
- > **Continuité de l'administration de la collectivité et des services** avec le déploiement de 250 postes en situation de télétravail ;
- > **Liens permanents entre les Pôles et les communes** pour les informer quotidiennement sur le maintien des services et la reprise des activités : la collecte des ordures ménagères, la réouverture des déchetteries, etc. ;
- > Préparation par chaque direction de leur **Plan de Reprise d'Activités** afin de rouvrir les services dans le respect des protocoles sanitaires ;
- > Actions de communication dédiée pour accompagner la **réouverture des déchèteries**.



Coup de projecteur sur les actions initiées



■ Sur le plan des mobilités

- > Durant le confinement, **continuité du service de transport urbain** (réseau Zéphir Bus) à raison d'un bus sur deux et **maintien d'un aller-retour par jour de la ligne 1** Cherbourg-en-Cotentin - Saint-Lô ;
- > **Déploiement de l'application Tixipass**, solution numérique pour l'achat dématérialisé de titres de transports.
- > **Adaptation du service** pour la reprise des transports urbains, scolaires et réguliers dès le déconfinement dans des conditions sécurisées pour les usagers et les conducteurs ;
- > **Prolongation des contrats de location des Vélos à Assistance Électrique (VAE).**



■ Sur le plan du tourisme

- > **Report de la collecte de la Taxe de Séjour (TS)** du 1^{er} trimestre 2020 ;
- > **Relances sur les impayés 2019** de la TS non réalisées ;
- > **Mise en place d'une offre de rebond** complémentaire à l'opération « Chèque Évasion 50 » initiée par Latitude Manche et à laquelle l'agglomération participe également. Pour chaque nuit réservée dans l'un des hébergements marchands de la Manche, les clients se verront remettre un Chèque d'un montant allant de 10 à 20 € qui pourra ensuite être dépensé dans les différentes structures touristiques du Cotentin ;
- > **Renfort des actions pour valoriser la destination Cotentin** sur le plan national.

En soutien aux partenaires touristiques, l'Office de Tourisme va émettre des Chèques Cotentin qui permettront aux vacanciers de bénéficier d'une remise lors des activités de loisirs proposées sur le territoire.